

[Text]

are distinguishing and we are rewarding. Once they follow these policies, money will be forthcoming. The debt service reduction proposals will be put in place.

**Mr. Van De Walle (St. Albert):** I would like to focus on the Government of Canada's debt exposure. The Auditor General has made some comments relating to this. Mr. Wilson, I would like to have your comments—the sovereign loans, how much are they overvalued? Second, what policy should we be following? I know we are writing off some of them, but if these loans are really of little value, should we not be writing all of them off?

**Mr. Wilson:** This question is a very current one. Other organizations in countries comparable to the EDC, for example, took provisioning decisions last year. That will have an effect on this type of decision.

The policy is set out in the Public Accounts:

Sovereign entities and their international financial obligations do not have commercial mortality, and the international system provides several mechanisms and institutions through which countries facing repayment difficulties can effect remedial measures in agreement with their condition.

We have taken some provisioning through EDC. Their decisions are based on decisions taken by their board of directors. We recognize the difference between a sovereign loan—a loan to a country—and a loan to a commercial entity. The commercial entity can go into bankruptcy and the loan is written off, but the sovereign country goes on. That is a different consideration and that is what our policy is based on. As I indicated, other countries have taken decisions that may influence these decisions, but at this point we have decided it is inappropriate for us to recognize any change in the value of the loans carried on our books.

**The Chairman:** Mr. Wilson, could you give us some observations on your meeting with Professor Adedeji, the UN Under-Secretary General and Director of the Economic Commission for Africa? In the testimony we have received before the committee, it is apparent that there is quite a difference in the impact of structural adjustment on what is happening in Latin America, and what is happening in Africa and the Caribbean. He has been an advocate for the African Adjustment Program, which the Organization of African Unity and others have been pressing in terms of an enhanced social dimension. He was before our committee, and I know he had an opportunity to meet with you and make that case.

[Translation]

pas l'appui de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Nous faisons donc la distinction et nous récompensons les pays qui font des efforts pour s'en sortir. Une fois qu'ils appliquent ces politiques, des crédits leur sont accordés, et des programmes de réduction de la dette sont mis en place.

**M. Van De Walle (député de St-Albert):** Je voudrais vous interroger au sujet du risque assumé par le gouvernement du Canada en matière de dette. Le vérificateur général a fait certaines observations à ce sujet. Monsieur Wilson, je voudrais savoir ce que vous pensez des prêts à risque souverain. De combien sont-ils surévalués? Deuxièmement, quelle politique devrions-nous adopter? Je sais que nous radions certains de ces prêts, mais s'ils ne sont que de peu de valeur, ne devrions-nous pas les radier tous?

**M. Wilson:** C'est une question très actuelle. Dans d'autres pays, des organisations semblables à la SSE ont décidé de constituer des réserves l'année dernière. Ces mesures influenceront sur les décisions en cette matière.

La politique est énoncée dans les comptes publics:

Les entités souveraines et leurs obligations financières internationales n'ont pas d'échéance absolue, et le système international comporte plusieurs mécanismes et institutions auxquels les pays qui ont des difficultés dans le remboursement de leurs dettes peuvent faire appel afin de prendre des mesures correctrices selon la conjoncture.

Nous avons donc constitué des provisions par l'entremise de la SEE. Les décisions de cet organisme sont prises par le conseil d'administration. Nous faisons la différence entre un prêt à risque souverain, c'est-à-dire un prêt à un pays, et un prêt à une entité commerciale. L'entité commerciale peut faire faillite, auquel cas le prêt est radié, tandis que le pays souverain continue d'exister. C'est une considération différente, et c'est là-dessus que nous fondons notre politique. Comme je l'ai dit, d'autres pays ont pris des décisions qui peuvent influencer sur les décisions futures en cette matière, mais pour le moment, nous avons décidé qu'il ne serait pas approprié pour nous de modifier la valeur comptable des prêts inscrits dans nos états financiers.

**Le président:** Monsieur Wilson, pourriez-vous nous parler de votre rencontre avec le professeur Adedeji, sous-secrétaire général de l'ONU et directeur de la Commission économique pour l'Afrique? Au cours des témoignages que nous avons entendus, il est apparu qu'il y a toute une différence entre l'impact des mesures d'ajustement structurel, d'une part, en Amérique latine et, d'autre part, en Afrique et dans les Antilles. M. Adedeji est partisan du Programme d'ajustement pour l'Afrique, qui met l'accent sur l'aspect social, et que l'Organisation de l'unité africaine et d'autres organismes préconisent. Il a comparu devant notre Comité, et je sais qu'il a eu l'occasion de vous rencontrer et de vous présenter ses arguments.